

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 AVRIL 2015

PROCES VERBAL

Jeudi 23 Avril 2015 à 19 heures 30 le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

En préliminaire, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier en date du 2 Avril 2015, Frédéric EISELE a démissionné de ses fonctions de Conseiller Municipal. Conformément à l'article L.2124-4 du C.G.C.T., cette démission est définitive et le représentant de l'Etat en a été informé. L' élu démissionnaire doit être remplacé par la personne présente sur la même liste et venant immédiatement après le dernier élu. Le remplaçant n'est pas nécessairement du même sexe.

Nicole FREZOULS-LEPONT, suivante sur la liste a renoncé à siéger par lettre datée du 7 avril 2015.

C'est Denis DUPIC qui est installé Conseiller Municipal.

Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue.

Georges PREDALLE a été désigné secrétaire de séance. Il a procédé à l'appel nominal.

Tous les membres étaient présents sauf Alain HAUMONTE et Yannicka GRZESKIEWICZ qui ont donné pouvoir.

Il a ensuite donné lecture du Procès-Verbal de la précédente réunion qui a été adopté à l'unanimité.

Ordre du Jour :

- Révision du Plan Local d'Urbanisme : présentation du diagnostic par le Cabinet DESCOEUR.
- Lancement du nouveau site internet.
- Affaires financières et Travaux.
- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences.
- Questions diverses.

- **Révision du Plan Local d'Urbanisme : Présentation du Diagnostic**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 25 septembre 2014, le Conseil Municipal a décidé de réviser le Plan Local d'Urbanisme.

Une réunion s'est tenue le 20 janvier dernier avec les personnes publiques associées (Représentants de l'Etat – Chambres consulaires – Maires des communes voisines – Conseils Général et Régional).

Une rencontre avec les agriculteurs et la Chambre d'Agriculture s'est également tenue en Février (dans le cadre de la concertation et pour connaître leur projet)

Monsieur le Maire présente Monsieur DESCOEUR, Architecte Urbaniste chargé de la révision. Ce dernier présente le diagnostic.

Dans un premier temps, ce dernier rappelle le contenu du PLU, l'obligation d'évaluation environnementale et la prise en compte des diverses problématiques pour définir les enjeux.

Le rapport de présentation s'oriente autour des éléments suivants :

- La présentation du territoire et l'articulation avec les documents supra-communaux (Pays de Vichy – Communauté de Communes – Divers Syndicats).
- Les rappels historiques (Les Tanneries – L'Allier...).
- Les éléments physiques du Territoire (relief, géologie...).
- La démographie (Maringues se trouve dans une dynamique positive).
- Le Tissu économique et la vocation touristique.
- L'activité agricole.
- L'Habitat (évolution du parc des logements).
- Le niveau d'équipements et des services.
- Les services culturels et le monde associatif.
- La mobilité et les modes de déplacement.
- Les caractéristiques du bâti.
- Les potentialités urbaines.
- Les espaces naturels (Natura 2000 – ZNIEFF – Corridors bio écologiques – Trame verte...).
- Les risques naturels et technologiques (séisme – argiles – PPRNPI...).
- La qualité environnementale.
- Les données sur l'eau et l'assainissement – les énergies et les déchets.
- Les paysages.
- Le patrimoine archéologique et architectural (Eglise classée Monument Historique – Tanneries – Hôtel Grimardias – Hôtel des Ducs de Bouillon – Maisons à pans de bois, Château de Beyssat, petit patrimoine vernaculaire, Pigeonniers...).

Il dresse ensuite la synthèse des orientations générales :

- Veiller à protéger les espaces agricoles et forestiers, les espaces naturels et trames vertes.
- Prendre en considération les servitudes d'utilité publiques.

En conclusion, l'on peut dire que la proximité de la commune par rapport au bassin de vie et d'emploi de Clermont-Ferrand devrait contribuer à maintenir une croissance régulière. Tout l'enjeu est de savoir réguler cette croissance afin de pouvoir continuer à accueillir sans excès pour les équipements publics et les terres agricoles. Il faudra engager une réflexion sur les limites urbaines actuelles.

- **Commission Affaires Financières et Travaux : Monsieur le Maire**

- ✓ Délibérations ci-après adoptées à l'unanimité :

- Acquisitions foncières à confier à l'EPF-SMAF (à l'amiable)
 - Parcelle AO 173 – Propriété de M. et Mme MEYRONNE – en vue d'aménager un espace public (entre le Bd du Chéry et la Rue Sirmond)
 - Parcelle ZW 227 – Le Bouchet – 7.150 m² - appartenant aux Consorts ROBILLON
 - Parcelle ZW 226 – Le Bouchet – 3670 m² - appartenant aux Consorts ITOURNEL-BRINGER
 - Parcelle AO 1004 – Le Bouchet – appartenant à Madame LANCEL-VENIEN.
Ces 3 terrains sont destinés à recevoir une réserve foncière pour un futur équipement public.
- Bail avec la Société Ergalis – à compter du 1^{er} Juin 2015 pour les locaux situés 24Bis Bd du Chéry – Loyer mensuel : 600 €uros (activité d'Ergalis : Travail intérimaire).

- ✓ Travaux :

- Installation des radars pédagogiques en cours par les services techniques (l'un route de Vichy – l'autre route de St Ignat – entrée d'agglomération vers le Dourmillon)
- Extension du réseau d'assainissement à la Côte Rouge pour le raccordement de 2 constructions nouvelles – Les agents réalisent la fouille et le terrassement.
- Modification interne dans les locaux vacants Bd du Chéry loués à ERGALIS (enlèvement d'une cloison).
- Achat d'un Karcher – 1.890,00 €uros HT

- **Commission Vie Scolaire et Solidarité : Lucette BREGEON – Adjointe**

- ✓ Délibération ci-après adoptée à l'unanimité :

- Subvention exceptionnelle allouée au Groupe Scolaire pour le financement de voyage à la journée (Vulcania – Ferme de la Moulurette...). La Directrice a sollicité une aide

communale, ainsi qu'aux parents d'élèves FCPE, afin de réduire le coût restant à la charge des familles. La coopérative scolaire participe également financièrement. Montant alloué par le Conseil Municipal : 1.416 €uros.

- ✓ Commande passée auprès de Manutan Collectivités (ex CAMIF) pour l'achat de 16 tablettes - 5.499 €uros HT – dans le cadre du développement du numérique en milieu scolaire – La malle comprend également 1 ordinateur portable pour l'enseignant.
- ✓ Travaux d'entretien réalisés par les agents des Services Techniques pendant les vacances (réfection d'un plafond – Réparation de fuites...).
- ✓ Rencontre Intergénérationnelle du 22 Avril - Bonne fréquentation.

- **Commission Développement Culturel : Yolande BURETTE – Adjointe**

- Exposition à la Médiathèque : Jean-Louis PARIS – Peinture acrylique jusqu'au 10 Mai.
- Modification des horaires d'ouverture au public – à compter du 1^{er} Mai prochain. En raison de la bonne fréquentation du marché du vendredi matin, des demandes ont été déposées pour l'ouverture de ce service. Par conséquent, le Conseil Municipal décide que la Médiathèque sera ouverte de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures le vendredi ; les autres jours, les horaires restent inchangés.
- La Commission va se réunir le 29 avril pour préparer les textes du bulletin municipal.
- En Mai : le 22 – Conférence sur les plantes naturelles par Lucette SICARD – et le 21 une initiation au croquis, ouvert à tous, par Josiane DEBRIS.
- Modification du règlement de la Médiathèque –
Monsieur le Maire rappelle que le règlement s'applique depuis l'ouverture de ce service en Décembre 2004.

Certains lecteurs ne respectent pas le délai imparti pour restituer les ouvrages et documents empruntés. Il est décidé de mettre en place une pénalité qui s'appliquera après rappel téléphonique et 2 courriers de relance non suivis d'effet.

Le Conseil Municipal en fixe le montant comme suit : 35 €uros par ouvrage non rendu.

- **Commission Sports et Associations – Yves RAILLIERE – Adjoint**

- Travaux d'aménagement du City Stade – Champ de Foire
La plate-forme en béton réalisée par les agents est achevée. Le fournisseur Oval'Collectivités va très prochainement procéder à l'installation qui devrait durer une quinzaine de jours. Un règlement d'utilisation de cet équipement est en cours d'élaboration ; il devra édicter des règles d'accès strictes.
Les élus d'opposition indiquent leur réserve sur le fonctionnement d'un tel équipement.
Le principe de la mise en place d'une plate-forme urbaine pour les jeunes leur semble intéressant mais il faudra être vigilant à l'égard des utilisateurs.

- Terrain de foot : l'engazonnement a été réalisé comme prévu. Cela nécessite maintenant un désherbage.

- **Commission Animation : Gérard SANCIAUT – Adjoint**

- Préparation de la fête : Une réunion est prévue avec les associations le 6 mai prochain. Le choix des spectacles des 2 soirées (vendredi pour enfants et samedi après le repas) a été fait (les années disco)
- Jumelage avec Hofgeismar :
Le transporteur pour le déplacement du mois de Juin a été retenu 4.800 €uros (NENOT). Une participation financière de 60 € sera demandée aux personnes qui se rendront chez nos amis allemands en bus. Des places sont encore disponibles.
- Pour Info : L'association du Musée Automobile de Bellenaves organise les 16 et 17 Mai, une randonnée de véhicules anciens. Ils traverseront Maringues le dimanche après-midi.
- Concours de foie gras : Cette année c'est le 20^{ème} anniversaire. Il faut d'ores et déjà réfléchir à l'organisation.
- Déchets ménagers : les points d'apport volontaires installés place des Récollets vont être mis en service début Mai. Des explications sont données sur le calcul de la redevance incitative.

- **Commission Cadre de Vie : Marianne ALZAIX – 1^{ère} adjointe**

- Plantations d'arbustes vers les canisettes.
- Commande de sachets de raticide pour les mettre à disposition des habitants.
- Des protections (barrières et potelets) seront installées dans la Grand'Rue et le début de la rue du Baraban pour protéger les maisons et les piétons (éviter le stationnement gênant devant les habitations).

- **Commission Information – Communication : David MOURNET – Adjoint**

- Préparation du prochain bulletin dont la parution est prévue fin Juin
- Présentation du nouveau site Internet : en ligne depuis quelques jours – Le site informe le public des activités de la ville, il fournit des informations administratives (compte-rendu des séances du Conseil Municipal...)- Calendriers des manifestations – fonctionnement des divers services (Médiathèque, écoles, vie pratique...).

- **Questions diverses : Monsieur le Maire**

- Dans chaque dossier :
Invitation à la cérémonie commémorative de la fin de la seconde guerre mondiale – Vendredi 8 Mai à 11 heures.
- ✓ Délibération ci-après adoptée :
 - Désignation d'Alain HAUMONTE pour siéger à la S.P.L. Semerap : Par délibération du 30 Octobre 2013 la commune a décidé d'acquérir des actions

de la SEMERAP ; Celles-ci ont été cédées par le SIAEP de Basse Limagne, déjà actionnaire

En notre qualité d'actionnaire un délégué de la commune doit siéger à l'Assemblée Générale Spéciale et au Comité de Contrôle de la Semerap.

- Serge DUSART souligne le danger représenté par la vitesse excessive de nombreux automobilistes devant le collège – Route de Vichy – et plus généralement à proximité de toutes les écoles. Il suggère de limiter la vitesse à 30km/heure. L'installation d'un radar pédagogique va permettre dans un premier temps de répertorier les vitesses : malheureusement devant un tel manque de civisme et de bon sens, les mesures incitatives n'ont pas beaucoup d'effet. Il faudrait verbaliser fortement.
- Angélique PONTHEU souhaiterait la mise en place d'un sens unique de circulation rue du Baraban. La rue est étroite et il est vrai que la circulation se fait assez difficilement. Une réflexion sera menée dans le cadre de l'accessibilité.

La séance est levée à 21 heures 30